

Statistique Canada
Division de l'agriculture

DOCUMENT DE TRAVAIL #44

Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996

Juno Tremblay
Statistique Canada

Février 2001

n° 21-601-MIF01044 au catalogue

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, Statistique Canada, 2001. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent document, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996

Juno Tremblay
Statistique Canada

Faits saillants

- Toutes les provinces ont connu une migration de jeunes ruraux entre 1971 et 1996. La Saskatchewan et les quatre provinces de l'Atlantique, particulièrement Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, ont enregistré les taux d'émigration les plus élevés, alors que l'Alberta et la Colombie-Britannique constituent les provinces où le moins de jeunes ont quitté les régions rurales.
- Les régions urbaines ont attiré les jeunes dans toutes les provinces, sauf dans les provinces de l'Atlantique. L'Alberta vient en tête à ce chapitre. Dans les provinces de l'Atlantique, les centres urbains de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard ont perdu des jeunes, mais seulement dans certains groupes d'âge. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, la population urbaine de jeunes semble stable.
- On a enregistré une immigration provinciale de jeunes adultes en Ontario, en Colombie-Britannique et particulièrement en Alberta, province qui témoigne du taux le plus élevé à ce chapitre.

Introduction

Bien qu'on ait grandement parlé de la migration des jeunes ces dernières années, peu de recherches ont été effectuées sur les migrations entre les régions rurales et urbaines. En effet, les recherches ont surtout porté sur les migrations interprovinciales. Le présent bulletin décrit, à l'aide de pyramides des âges, l'ampleur des migrations rurales-urbaines et des migrations interprovinciales entre 1971 et 1996.

La structure par âge d'une population indique les taux de natalité, de mortalité et de migration pour une région géofigure particulière. La structure par âge d'une population dans une région géofigure donnée dépend habituellement du nombre de naissances au cours d'une période de temps — le nombre de naissances étant en général supérieur au nombre de décès et aux migrations.

L'utilisation d'une seule pyramide des âges, établie à un moment dans le temps, complique l'évaluation des conséquences des migrations. Cependant, en comparant les diverses pyramides des âges entre deux différentes périodes, il est alors possible d'évaluer les conséquences des migrations. Le présent document vise donc à comparer la structure par âge de la population à diverses périodes afin de déterminer dans quelle mesure les migrations ont influé sur la structure par âge de la population dans les régions rurales et les petites villes.

Définition de « régions rurales et petites villes (RRPV) du Canada »

Les RRPV désignent la population qui vit à l'extérieur des zones de navettage des grands centres urbains (GCU), plus particulièrement à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Une RMR a un centre urbain de 100 000 habitants ou plus et comprend toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau urbain. Une AR a un centre urbain de 10 000 à 99 999 habitants et englobe toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau urbain. Ainsi, les RRPV du Canada désignent la population ne faisant pas partie des RMR et des AR, c'est-à-dire les habitants qui vivent à l'extérieur des zones de navettage des grands centres urbains.

Il importe de noter que les frontières géofigures des régions rurales et des petites villes changent au cours des années (Mendelson et Bollman, 1998a et 1998b). Dans le présent bulletin, les pyramides des âges représentent la structure proportionnelle de la population, c'est-à-dire que chaque barre correspond à un pourcentage du total et non à un nombre absolu d'habitants.

Pyramides des âges

La pyramide des âges constitue la méthode habituelle servant à illustrer la structure par âge de la population dans une région donnée. Chaque barre (horizontale) représente le pourcentage de la population dans chaque groupe d'âge et est divisée en deux sections, une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Dans le cas d'une population en croissance, les barres inférieures (c.-à-d. celles correspondant aux groupes d'âge plus jeunes) sont plus longues, car on compte davantage de jeunes que de personnes âgées. Si les barres sont sensiblement toutes de la même longueur, cela signifie que la population n'augmente pas, puisque chaque groupe d'âge plus jeune remplace un groupe d'âge plus âgé ayant essentiellement la même taille.

Pyramides des âges pour les régions rurales et petites villes du Canada

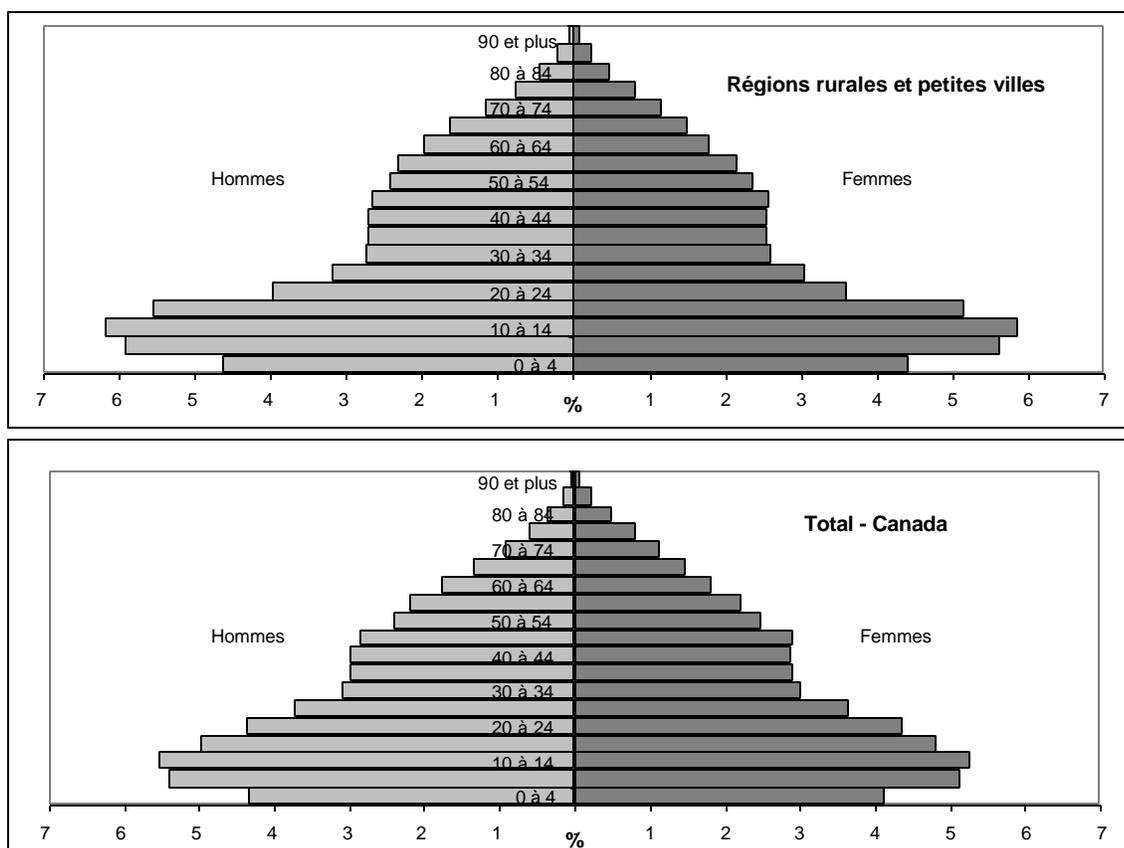
La comparaison de la pyramide des âges pour la population des régions rurales et des petites villes à celle de l'ensemble de la population fait ressortir les éléments suivants :

- tout d'abord, on a enregistré une explosion démographique tant dans les régions rurales et les petites villes que dans l'ensemble de la population (c.-à-d. les personnes âgées de 5 à 25 ans en 1971, ou qui sont nées entre 1946 et 1966) (figure 1);
- parfois, les régions rurales et les petites villes comptent un peu moins d'habitants pour un groupe d'âge précis, comparativement à la population globale. Par exemple, la comparaison de la structure par âge de la population des RRPV en 1971 à celle de l'ensemble de la population du Canada démontre que la population des RRPV compte une plus faible proportion de personnes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans (figure 1). Pour ce qui est de 1981, la population des RRPV inclut une part plus faible de jeunes de 20 à 24 ans (figure 2). Enfin, on constate qu'en 1996, les RRPV dénombrent, encore une fois, moins d'habitants de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, comparativement à la population

globale du Canada (figure 3). Cette situation est-elle attribuable aux migrations¹? Ces personnes reviendront-elles dans les RRPV?

Ainsi, on peut constater que les régions rurales tendent à regrouper un nombre relativement plus faible de jeunes adultes que les régions urbaines. Toutefois, il est difficile de déterminer l'ampleur de cet écart apparent sans effectuer une analyse plus approfondie. Il faut particulièrement pouvoir établir le nombre de jeunes adultes qui, selon les attentes, auraient dû vivre dans les RRPV.

Figure 1 : Pyramides des âges, Canada, 1971

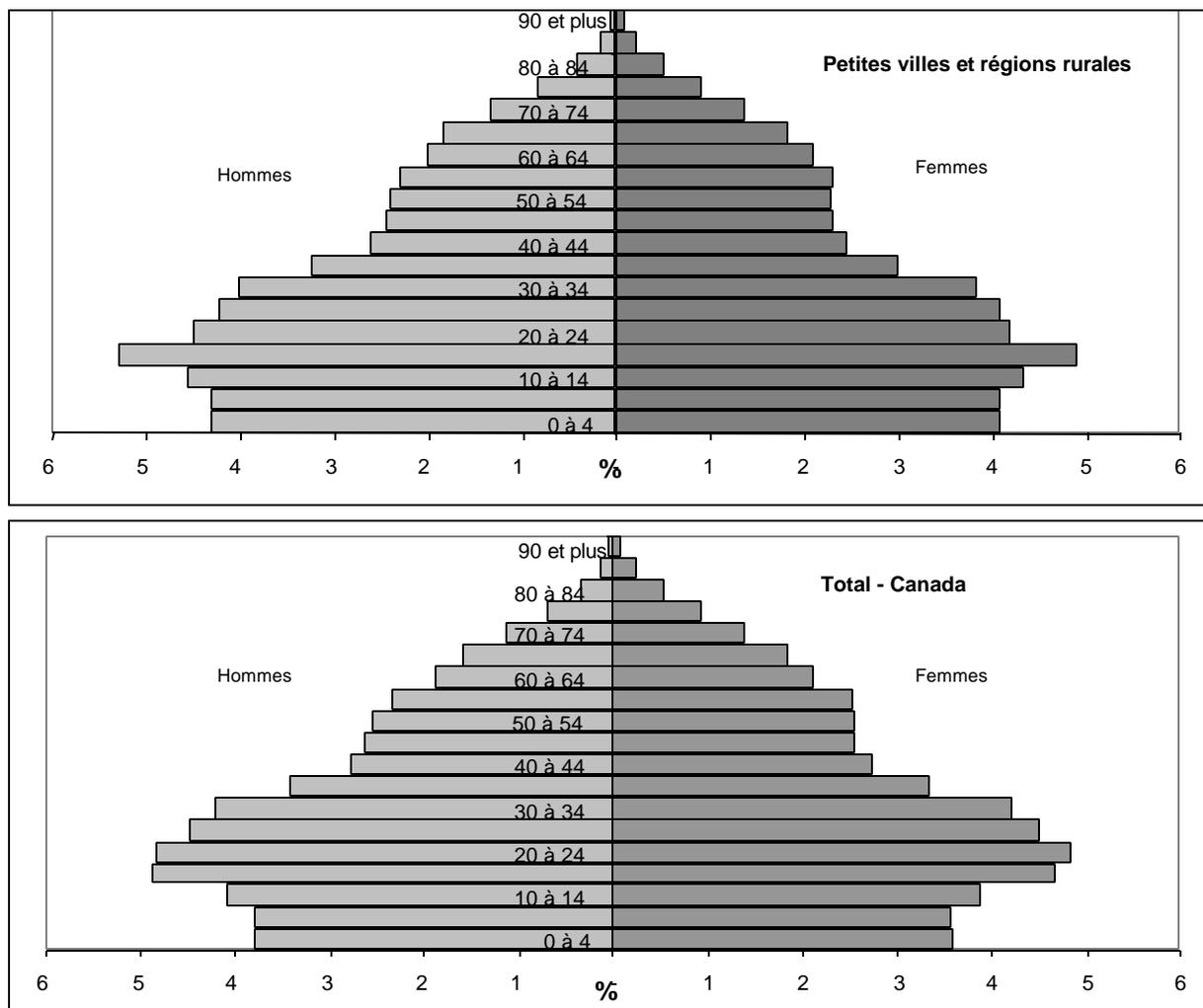


Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1971.

Les RRPV désignent la population qui vit à l'extérieur des zones de navettage des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR).

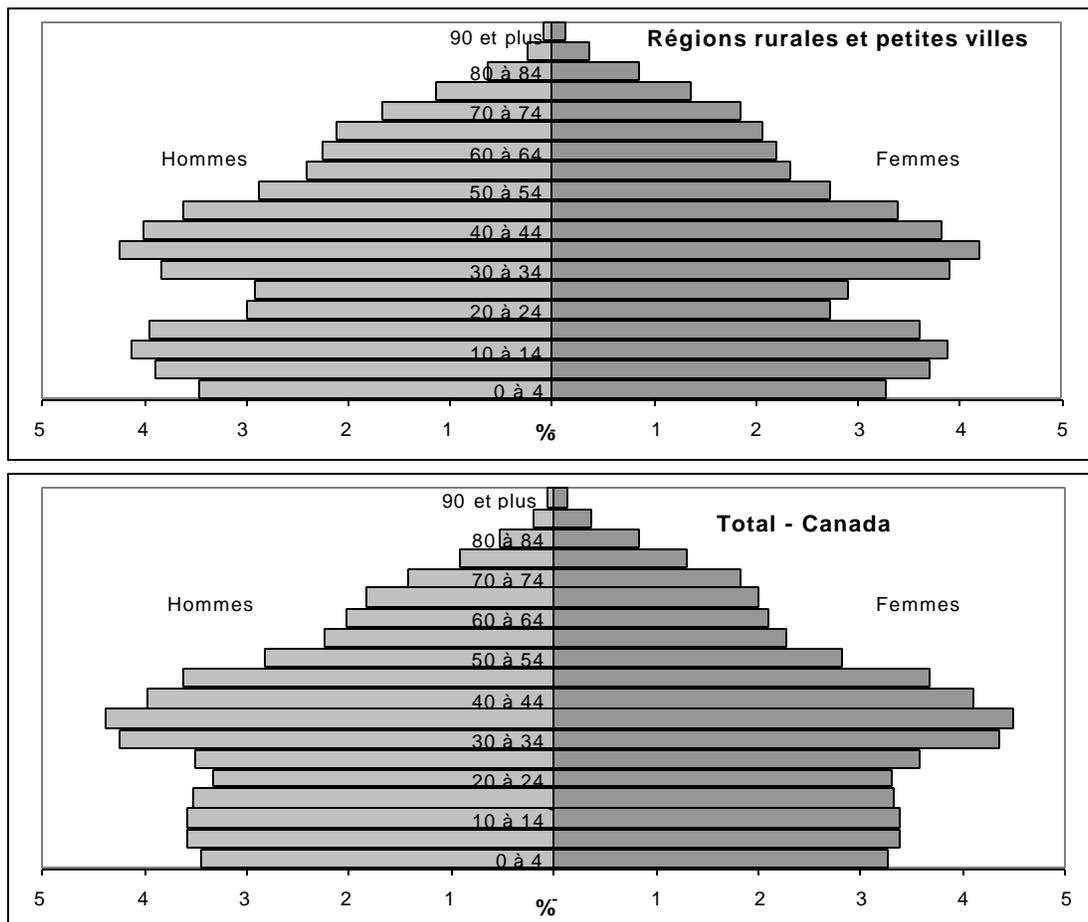
¹ L'analyse d'une seule pyramide ne pourrait éliminer la possibilité que cette situation dépend d'un taux de natalité inférieur dans les régions rurales.

Figure 2 : Pyramides des âges, Canada, 1981



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981.
 Les RRPV désignent la population qui vit à l'extérieur des zones de navettage des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR).

Figure 3 : Pyramides des âges, Canada, 1996



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996.
 Les RRPV désignent la population qui vit à l'extérieur des zones de navettage des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR).

Comparaison de pyramides des âges représentant des périodes différentes

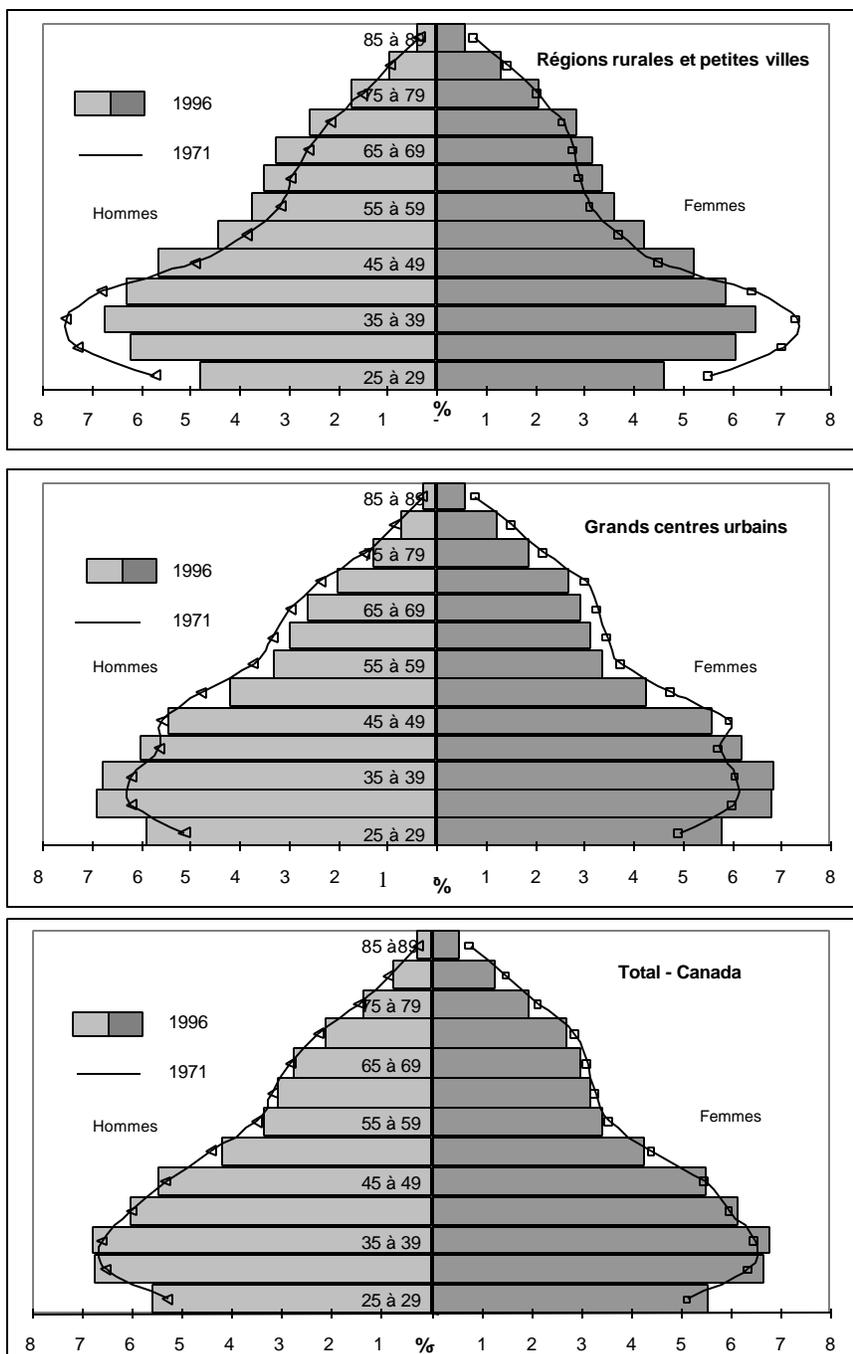
Dans le cas des pays ou des régions dont les frontières ne varient pas, les analystes peuvent généralement établir des comparaisons en nombres absolus pour chaque cohorte d'âge² à différentes périodes. Ces données permettent d'évaluer l'incidence de la mortalité, de l'émigration et de l'immigration. Comme les frontières varient dans le cas des régions rurales et des petites villes (Mendelson et Bollman, 1998a et 1998b), il a fallu, aux fins de l'analyse, calculer la structure par âge relative ou proportionnelle dans les régions rurales et les petites villes pour deux périodes. Plus précisément, la structure par âge de 1971 a servi à établir ou à prévoir la structure par âge de 1996. Il a alors suffi de comparer la structure par âge « prévue » de 1996 à la structure par âge « réelle » de 1996 pour déterminer les conséquences des migrations sur la structure par âge de 1996. Voici les étapes suivies :

1. Dans les calculs, nous n'avons pas tenu compte des personnes de plus de 65 ans en 1971, puisqu'elles auraient plus de 90 ans en 1996 et que ce groupe âge représente une très faible proportion de la population. Les six groupes les plus âgés ont donc été exclus des calculs de la pyramide de 1971.
2. De plus, nous avons exclu les personnes qui avaient moins de 25 ans en 1996, puisqu'elles n'étaient pas nées en 1971. Les cinq plus jeunes groupes d'âge de la pyramide de 1996 ont donc été exclus de ces calculs. Nous avons également exclu des calculs les personnes de plus de 90 ans afin d'obtenir le même nombre de groupes d'âge pour les pyramides de 1971 et de 1996. En outre, le groupe des 90 ans et plus est une classe ouverte et compte peu de personnes, ce qui rend les estimations imprécises.
3. En 1971, pour chaque groupe d'âge de 25 à 29 ans et de 60 à 64 ans, on a dénombré les décès à l'échelon national entre 1971 et 1996, par groupe d'âge et par sexe. Ainsi, il a été possible d'établir plus exactement la structure par âge « prévue » en 1996 en tenant compte des décès, mais en excluant les migrations. Ce « taux de mortalité » national (c.-à-d. le nombre d'hommes et de femmes de chaque groupe d'âge en 1971 décédés avant 1996) a été utilisé pour la population des GCU et des RRPV de chaque province.
4. Tant pour 1971 que pour 1996, on a eu recours aux données du recensement, qui ont été corrigées pour tenir compte du sous-dénombrement.

Ces calculs ont donc permis d'estimer la structure par âge prévue en 1996 en fonction des habitants qui avaient moins de 65 ans en 1971. Il a suffi enfin de superposer la structure par âge « prévue » de 1996 (calculée d'après les données de 1971 ci-dessus et représentées par les lignes de la figure 4) à la structure réelle de 1996 qui comptait des personnes de plus de 25 ans (voir les barres de la figure 4).

² Une « cohorte d'âge » désigne un groupe de personnes nées au cours d'une période donnée. Par exemple, celles qui sont nées entre 1961 et 1966 auraient eu entre 5 et 9 ans en 1971 et 30 à 34 ans en 1996. Ces personnes font partie de la même cohorte d'âge.

Figure 4 : Comparaison de la pyramide des âges « réelle » de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971, corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Canada



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.

Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réel. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la

migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

Il est courant, pour les jeunes de 15 à 25 ans des milieux ruraux, de quitter leur communauté afin de poursuivre leurs études ou pour acquérir de l'expérience sur le marché du travail. En choisissant de comparer deux périodes distinctes accusant un écart de 25 ans, on espère éliminer l'effet des émigrations temporaires ou volontaires des jeunes ruraux. Un écart de 25 ans permet de comparer essentiellement la proportion de personnes dont l'âge varie de 0 à 4 ans en 1971 à la proportion de personnes de 25 à 29 ans (c.-à-d. 25 ans plus tard en 1996). Ainsi, il est possible d'établir l'ampleur de l'émigration « permanente » des RRPV.

Exode des jeunes ruraux

Dans le cas des régions rurales et des petites villes, les lignes (correspondant à la structure prévue de 1996 établie en fonction de la structure de 1971) indiquent que la population « prévue » de 1996 compte plus de jeunes adultes que la population « réelle » pour la même période (figure 2). On enregistre donc un exode dans les régions rurales (émigration nette des RRPV) de jeunes qui avaient moins de 19 ans en 1971. En 1996, ces jeunes auraient été de jeunes adultes de 25 à 44 ans et, en réalité, on constate que la population en comprend relativement moins que ce à quoi on aurait pu s'attendre, compte tenu de la structure par âge de 1971.

Fait à remarquer, les lignes de la figure 4 indiquent que la structure prévue de 1996 compte moins de personnes âgées que la structure réelle pour la même période. Il s'agit en fait d'un phénomène secondaire. En effet, si la population réelle de 1996 comprend proportionnellement moins de jeunes que prévu, il en découle que la population de 1996 inclut proportionnellement plus de personnes âgées (parce que les calculs en pourcentage donnent 100 %). Toutefois, cette fluctuation pourrait en partie être attribuable au retour dans les RRPV d'adultes plus âgés.

À l'échelon national, on constate un exode dans les régions rurales et les petites villes des jeunes composant chacun des quatre plus jeunes groupes d'âge, et plus particulièrement des trois plus jeunes groupes (figure 4). L'exode est le même pour les hommes que pour les femmes, ce qui n'est pas le cas dans chaque province. Tel que prévu, la situation des grands centres urbains est à l'inverse de celle des RRPV. Dans la figure portant sur l'ensemble du Canada, on dénote une certaine émigration internationale chez les plus jeunes groupes, tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, l'immigration internationale a un effet beaucoup plus faible que les migrations interrégionales (c.-à-d. des régions rurales aux centres urbains).

Écarts provinciaux relativement à l'immigration rurale — urbaine

Parmi les provinces, le Québec, l'Ontario et le Manitoba affichent les mêmes tendances que celles observées pour l'ensemble du Canada (figures 5 à 14 affichant les données pour les provinces). Certaines provinces, particulièrement les provinces de

l'Atlantique, vivent un exode plus important, alors que d'autres, telles l'Alberta et la Colombie-Britannique, témoignent d'un exode moins important que celui enregistré pour l'ensemble du Canada. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, l'exode des jeunes existe également à l'échelle des grands centres urbains. On observe une émigration provinciale des jeunes dans chacune des provinces de l'Atlantique, de même qu'en Saskatchewan.

De toutes les provinces, ce sont Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard qui connaissent l'exode le plus important à ce chapitre. À Terre-Neuve, l'exode se limite aux personnes qui font partie des trois groupes d'âge plus jeunes — l'écart prévu et réel entre les proportions de personnes de 40 à 44 ans (en 1996) est moindre que celui enregistré à l'échelon national. À l'Île-du-Prince-Édouard, l'exode rural est similaire pour tous les groupes d'âge et semble légèrement supérieur chez les femmes.

Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard sont les seules provinces qui affichent une émigration nette dans le cas des grands centres urbains, même si cet exode est beaucoup plus restreint que celui vécu dans les régions rurales. À Terre-Neuve, cette émigration urbaine vise les hommes de 30 à 34 ans (en 1996), alors qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, tant les hommes que les femmes de 35 à 39 ans (en 1996) quittent les centres urbains.

On constate un exode provincial des jeunes dans chacune des provinces de l'Atlantique, mais plus particulièrement à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le cas de Terre-Neuve, l'exode touche les personnes faisant partie des trois plus jeunes groupes d'âge, alors que dans le cas des autres provinces de l'Atlantique, cet exode vise les quatre plus jeunes groupes d'âge. De plus, à l'Île-du-Prince-Édouard, autant d'hommes que de femmes émigrent, comparativement à une émigration plus importante chez les hommes dans les autres provinces de l'Atlantique.

L'exode des jeunes ruraux a particulièrement touché la Saskatchewan, alors qu'il a été ressenti dans chacun des quatre plus jeunes groupes d'âge, particulièrement dans le groupe des 30 à 39 ans (en 1996). Il semble d'ailleurs y avoir un peu plus de femmes qui quittent les RRPV.

En Saskatchewan, les hommes des quatre plus jeunes groupes d'âge émigrent vers les grands centres urbains, particulièrement ceux de 35 à 39 ans (en 1996). Pour les trois autres groupes d'âge, la tendance est moins accentuée, comparativement à l'ensemble du Canada. La situation est similaire chez les femmes, sauf pour le groupe d'âge de 40 à 44 ans, où la migration nette semble être nulle.

La Saskatchewan est la seule province, autre que les provinces de l'Atlantique, à connaître une émigration des jeunes à l'échelon provincial. Cet exode s'inscrit pour chacun des quatre plus jeunes groupes d'âge. Il est toutefois plus prononcé chez ceux de 30 à 34 ans et plus faible chez ceux de 25 à 29 ans.

L'exode des régions rurales et des petites villes enregistré en Alberta et en Colombie-Britannique est moindre que la moyenne obtenue pour l'ensemble du Canada.

Seuls les deux plus jeunes groupes d'âge semblent connaître une émigration des RRPV, et ce, dans une proportion inférieure à la moyenne canadienne.

L'Alberta est la province qui compte les migrations les plus remarquables vers les grands centres urbains (GCU). On constate une immigration dans le cas des quatre plus jeunes groupes d'âge, plus particulièrement chez les personnes de 35 à 39 ans (en 1996), et ce, dans un contexte où l'émigration des régions rurales en Alberta ne touche que les deux plus jeunes groupes d'âge. Les migrations vers les grands centres urbains sont similaires chez les hommes et chez les femmes, sauf pour le groupe d'âge de 40 à 44 ans, où plus d'hommes semblent immigrer dans les grands centres urbains.

En Colombie-Britannique, on a observé une migration vers les grands centres urbains pour les quatre plus jeunes groupes d'âge, tant chez les hommes que chez les femmes. Il s'agit encore une fois d'une émigration des RRPV pour les plus jeunes groupes d'âge seulement.

Dans le cas de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, on observe une immigration des jeunes à l'échelon provincial entre 1971 et 1996. D'après l'écart existant entre la structure par âge réelle de 1996 et la structure par âge « prévue », établie en fonction de la structure de 1971, l'Alberta est la province qui, entre 1971 et 1996, a proportionnellement attiré le plus de jeunes de 24 à 44 ans provenant d'autres provinces en 1996. L'Ontario vient ensuite, suivie de la Colombie-Britannique. En Alberta, c'est le groupe d'âge des 35 à 44 ans qui a constitué la plus forte proportion de l'immigration, alors qu'en Colombie-Britannique c'est le groupe d'âge des 25 à 29 ans (en 1996) qui ont surtout immigré.

Sommaire et conclusions

Toutes les provinces ont connu une migration de jeunes ruraux entre 1971 et 1996. La Saskatchewan et les autres provinces de l'Atlantique, particulièrement Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, ont enregistré les taux d'émigration les plus élevés, alors que l'Alberta et la Colombie-Britannique sont les provinces où le moins de jeunes ont quitté les régions rurales.

Les régions urbaines ont attiré les jeunes dans toutes les provinces, sauf dans les provinces de l'Atlantique. En effet, les centres urbains de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard ont perdu des jeunes, mais seulement dans certains groupes d'âge. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, la population urbaine de jeunes semble stable.

On a enregistré une immigration provinciale de jeunes adultes en Ontario, en Colombie-Britannique et particulièrement en Alberta, province qui témoigne du taux le plus élevé à ce chapitre.

L'analyse portait sur une période de 25 ans. Au cours de cette période, il est possible que des jeunes de moins de 19 ans en 1971 aient quitté « temporairement » les régions rurales afin de poursuivre leurs études ou pour acquérir de l'expérience sur le

marché du travail. Au moment de déterminer si ces personnes étaient revenues en 1996, alors qu'elles auraient été âgées de 25 à 44 ans, on a pu constater quelles n'étaient pas revenues dans les régions rurales. Pour la période de 1971 à 1996, on enregistre donc un exode (net) des jeunes dans les régions rurales et dans les petites villes de chaque province.

Références bibliographiques

MENDELSON, Robert et Ray D. BOLLMAN. « Croissance démographique observée dans les régions rurales et les petites villes dans les années 1990 », dans *Régions rurales et petites villes du Canada*, bulletin d'analyse, produit n° 21-006-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 1998a, vol. 1, n° 1.

MENDELSON, Robert et Ray D. BOLLMAN. « Croissance démographique observée dans les régions rurales et les petites villes dans les années 1990 », Document de travail sur l'agriculture et le milieu rural, n° 36, produit n° 21-601MIF98036 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'agriculture, 1998b.

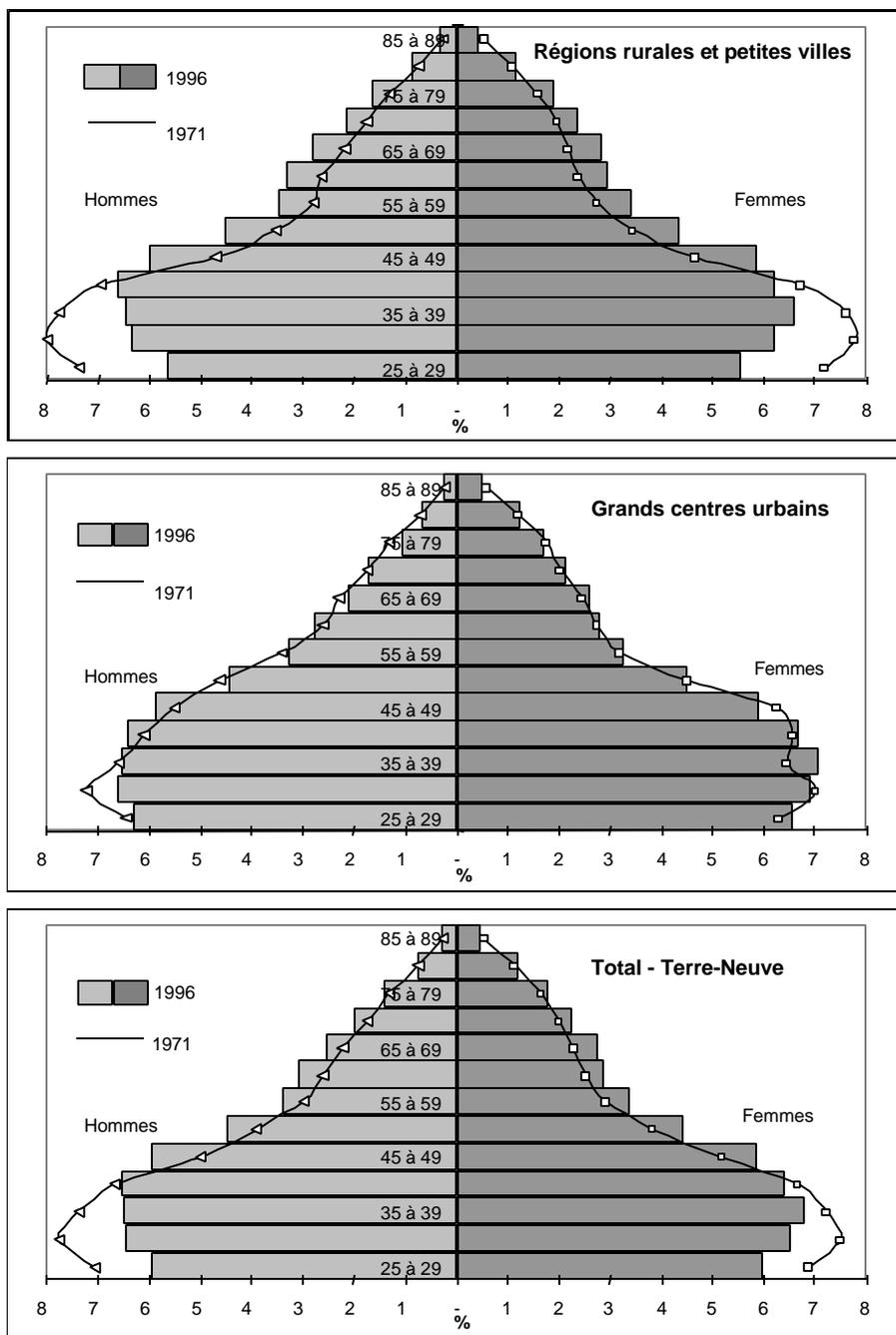
Tableau 1 : Sommaire des migrations chez les jeunes, de 1971 à 1996 (pour chaque groupe d'âge en 1996), Canada et provinces

| Groupe d'âge en 1996 | Canada | Terre-Neuve | Île-du-Prince-Édouard | Nouvelle-Écosse | Nouveau-Brunswick |
|---------------------------------------|--|--|--|---|---|
| | Régions rurales et petites villes | | | | |
| 25 à 29 30 à 39 40 à 44 Sexe | <p>Forte émigration</p> <p>Forte émigration</p> <p>Faible émigration</p> <p>Émigration similaire</p> | <p>Plus forte émigration au Canada</p> <p>Deuxième émigration en importance au Canada</p> <p>Parmi les plus faibles au Canada</p> <p>Émigration similaire</p> | <p>Deuxième en importance (avec la Sask.)</p> <p>Forte émigration</p> <p>Aussi forte que pour le groupe d'âge des 25 à 29 ans</p> <p>Émigration légèrement supérieure chez les femmes</p> | <p>Forte émigration</p> <p>Forte émigration</p> <p>Émigration aussi forte que pour le groupe d'âge des 25 à 29 ans</p> <p>Émigration légèrement plus faible chez les hommes</p> | <p>Province de l'Atlantique avec la plus faible émigration</p> <p>Forte émigration</p> <p>Forte émigration</p> <p>Émigration similaire</p> |
| Grands centres urbains | | | | | |
| 25 à 29 30 à 39 40 à 44 Sexe | <p>Immigration</p> <p>Immigration</p> <p>Faible immigration</p> <p>Immigration similaire</p> | <p>Structure stable</p> <p>Émigration : 30 à 34</p> <p>Faible immigration</p> <p>Immigration chez les femmes; émigration chez les hommes</p> | <p>Immigration plus faible que pour l'ensemble du Canada</p> <p>Émigration pour le groupe des 35 à 39 ans</p> <p>Faible immigration chez les hommes</p> <p>Écarts selon les sexes</p> | <p>Faible immigration</p> <p>Immigration chez les femmes</p> <p>Population stable</p> <p>Seule province de l'Atlantique avec émigration chez les femmes</p> | <p>Structure stable</p> <p>Structure stable</p> <p>Structure stable</p> <p>Structure stable</p> |
| Total | | | | | |
| 25 à 29 30 à 39 40 à 44 Sexe | <p>Faible immigration</p> <p>Structure stable</p> <p>Structure stable</p> <p>Structure stable</p> | <p>Plus forte immigration au Canada</p> <p>Plus forte immigration au Canada</p> <p>Stable : seule prov. de l'Atlantique</p> <p>Émigration légèrement supérieure chez les hommes</p> | <p>Faible émigration</p> <p>Forte émigration</p> <p>Faible émigration</p> <p>Écarts selon les sexes</p> | <p>Faible émigration chez les hommes; stabilité chez les femmes</p> <p>Faible émigration chez les hommes; stabilité chez les femmes</p> <p>Faible émigration chez les hommes; stabilité chez les femmes</p> <p>Faible émigration chez les hommes; stabilité chez les femmes</p> | <p>Structure stable</p> <p>Émigration</p> <p>Émigration</p> <p>Structure stable</p> |
| Observations : | | | | | |
| | | <p>Plus fortes émigrations des RRVP et plus forte émigration provinciale.</p> <p>Seule province pour laquelle il y a émigration des GCU pour le groupe d'âge de 30 à 34 ans</p> | <p>Deuxième émigration en importance des RRPV et émigration provinciale</p> <p>Seule province pour laquelle il y a émigration des GCU pour le groupe d'âge de 35 à 39 ans</p> | <p>Émigration des RRPV vers d'autres provinces chez les hommes</p> <p>Émigration des RRPV vers les grands centres urbains de la province chez les femmes</p> | |

Tableau 1 : Sommaire des migrations chez les jeunes, de 1971 à 1996 (pour chaque groupe d'âge en 1996), Canada et provinces

| Groupe d'âge en 1996 | Québec | Ontario | Manitoba | Saskatchewan | Alberta | Colombie-Britannique |
|---------------------------------------|---|---|---|--|--|---|
| | Régions rurales et petites villes | | | | | |
| 25 à 29 30 à 39 40 à 44 Sexe | Faible émigration Forte émigration Forte émigration Émigration supérieure chez les femmes | Forte émigration Forte émigration Faible émigration Émigration similaire | Forte émigration Forte émigration Forte émigration Émigration similaire | Deuxième émigration en importance Plus forte émigration Plus forte émigration Émigration similaire | Émigration faible Faible émigration chez les 30 à 34 ans et stabilité chez les 35 à 39 ans Structure stable Structure stable | Forte émigration Plus forte émigration chez les 30 à 34 ans Faible immigration Stabilité, sauf pour les 35 à 39 ans |
| | Grands centres urbains | | | | | |
| 25 à 29 30 à 39 40 à 44 Sexe | Immigration Immigration Faible immigration Immigration similaire Total | Immigration Immigration Immigration Faible immigration Immigration similaire | Immigration Immigration Faible immigration chez les hommes Immigration similaire | Faible immigration Faible Immigration Immigration chez les hommes Écarts selon les sexes | Immigration Forte immigration Forte immigration Structure stable | Immigration la plus forte au Canada Immigration Faible immigration Immigration similaire |
| 25 à 29 30 à 39 40 à 44 Sexe | Faible immigration Structure stable Structure stable Structure stable | Faible immigration Immigration Stabilité chez les hommes, immigration chez les femmes Structure stable | Structure stable Structure stable Structure stable Structure stable | Faible émigration Émigration Émigration Structure stable | Faible immigration Forte immigration Forte immigration Structure stable | Plus forte immigration au Canada Immigration Immigration Structure stable |
| | | Gain de population dans cette province. | Mêmes caractéristiques que pour l'ensemble du Canada. | Immigration des RRPV la plus forte pour les quatre plus jeunes groupes d'âge. Faible immigration dans les GCU. Seule province, à l'exception des provinces de l'Atlantique, ayant une émigration provinciale des jeunes. | Émigration des RRPV la plus faible au Canada. La plus forte immigration dans les CGU au Canada. Forte immigration dans les CGU pour le groupe d'âge des 35 à 44 ans et aucune émigration des RRPV pour ce groupe d'âge. Plus forte immigration provinciale au Canada. | Deuxième émigration parmi les plus faibles dans les RRPV. |

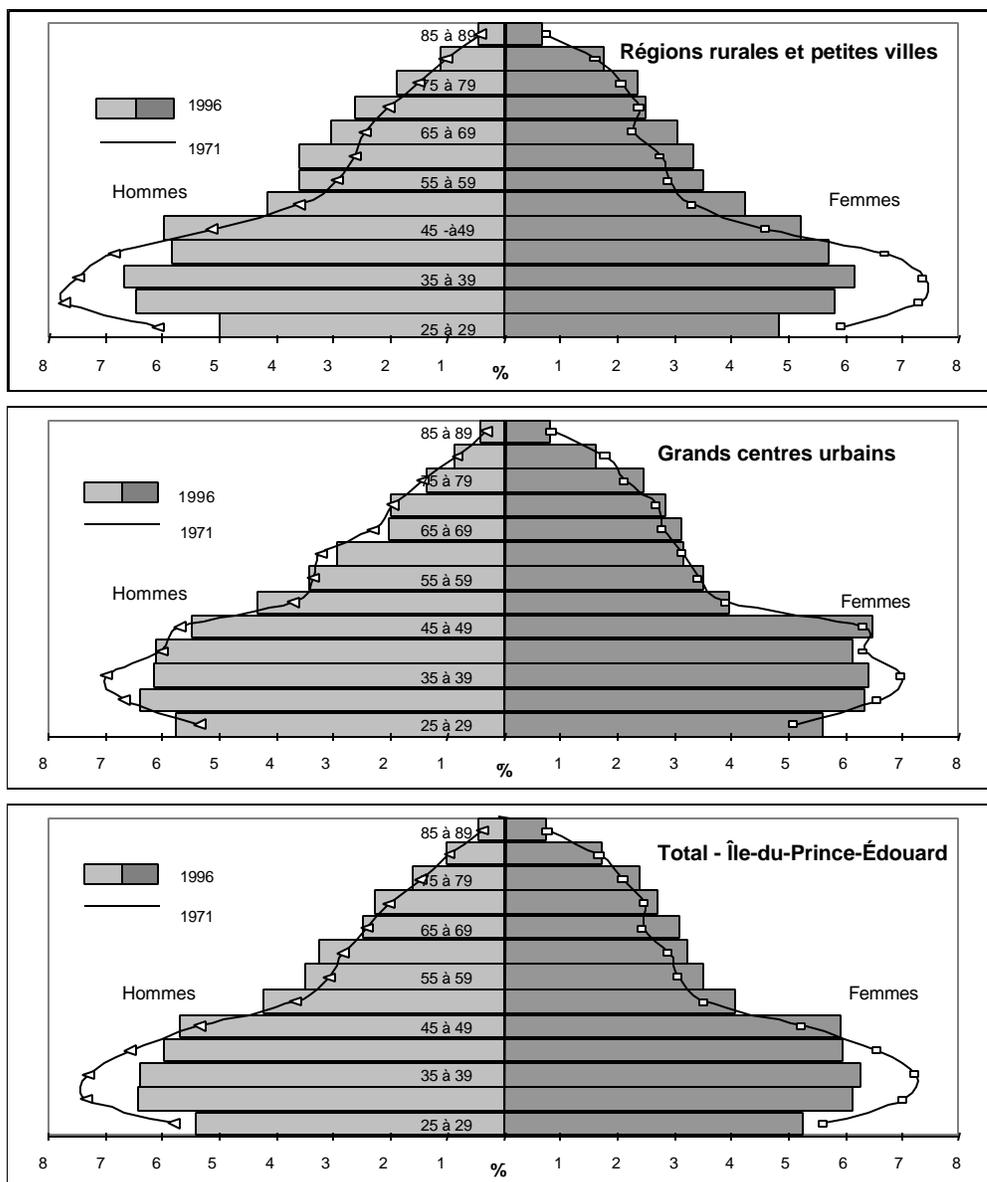
Figure 5 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Terre-Neuve



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.

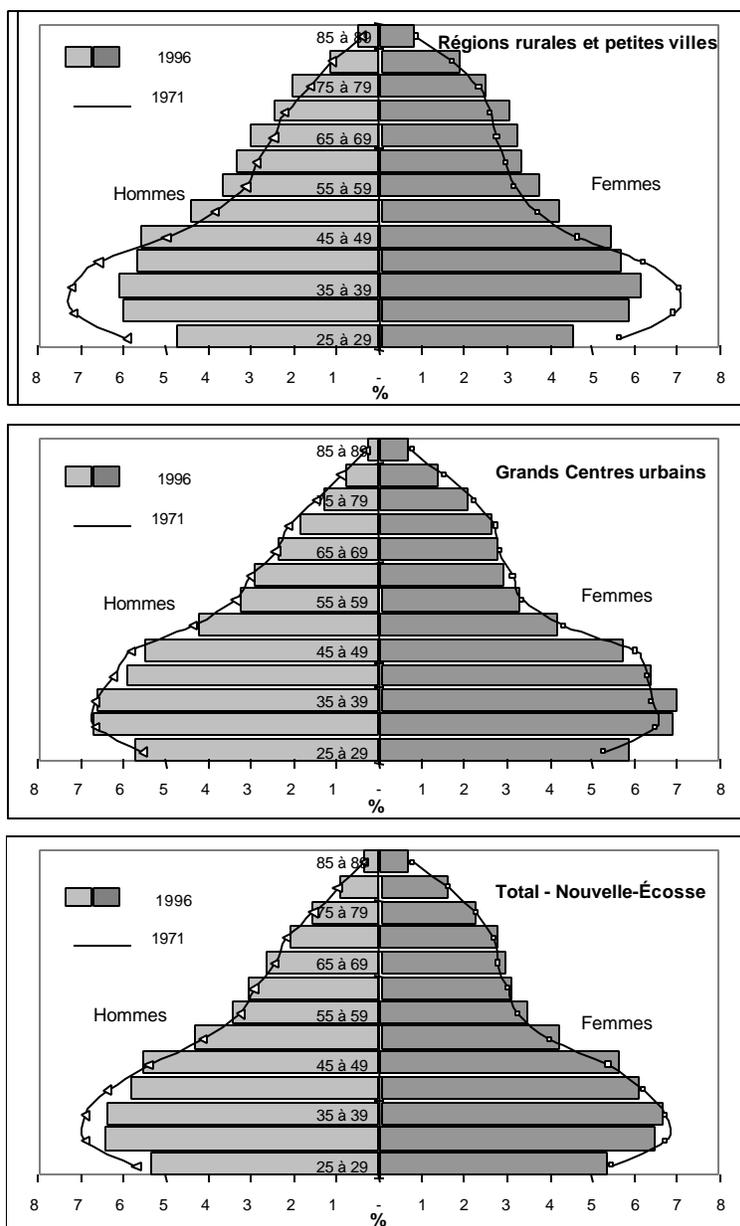
Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

Figure 6 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Île-du-Prince-Édouard



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.
 Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

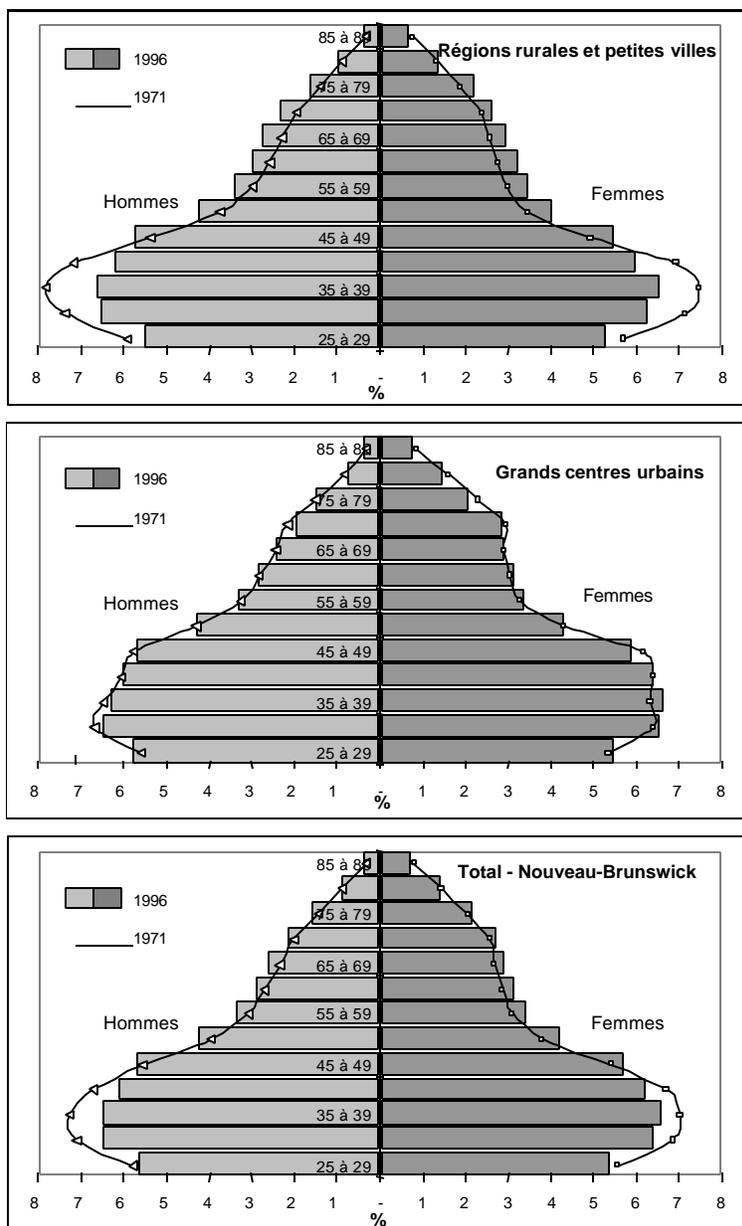
Figure 7 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Nouvelle-Écosse



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.

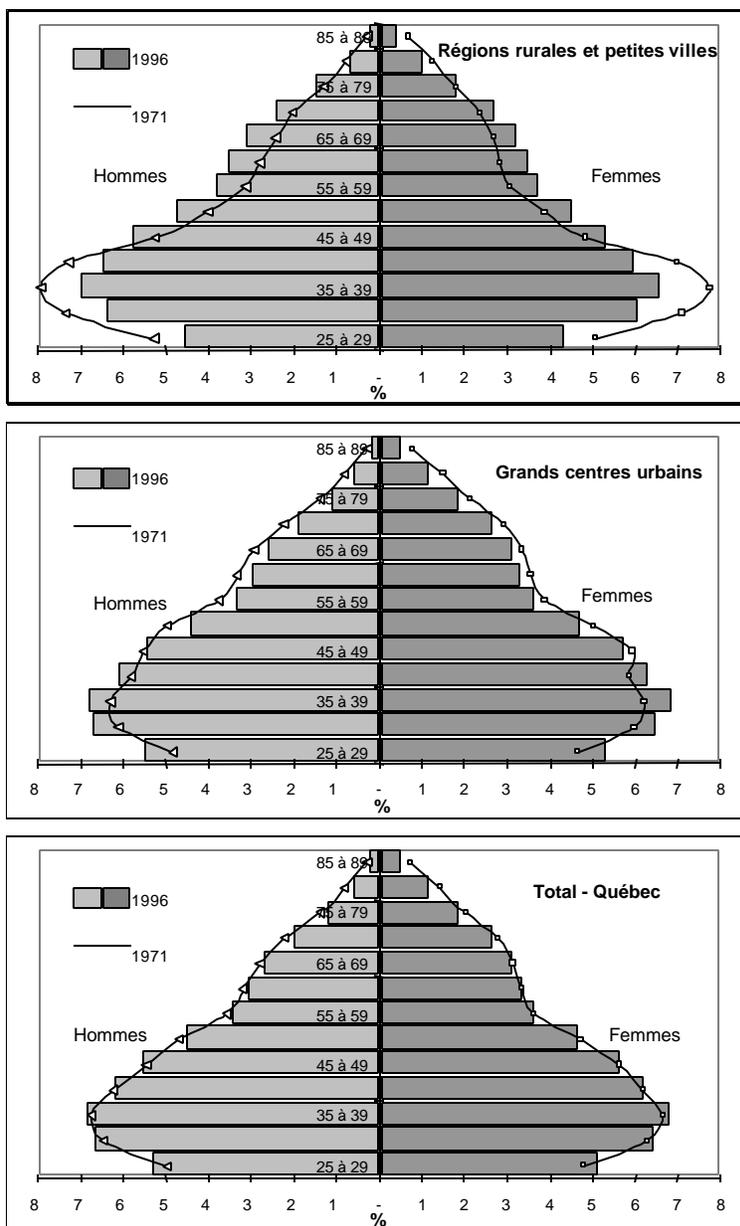
Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

Figure 8 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Nouveau-Brunswick



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.
 Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

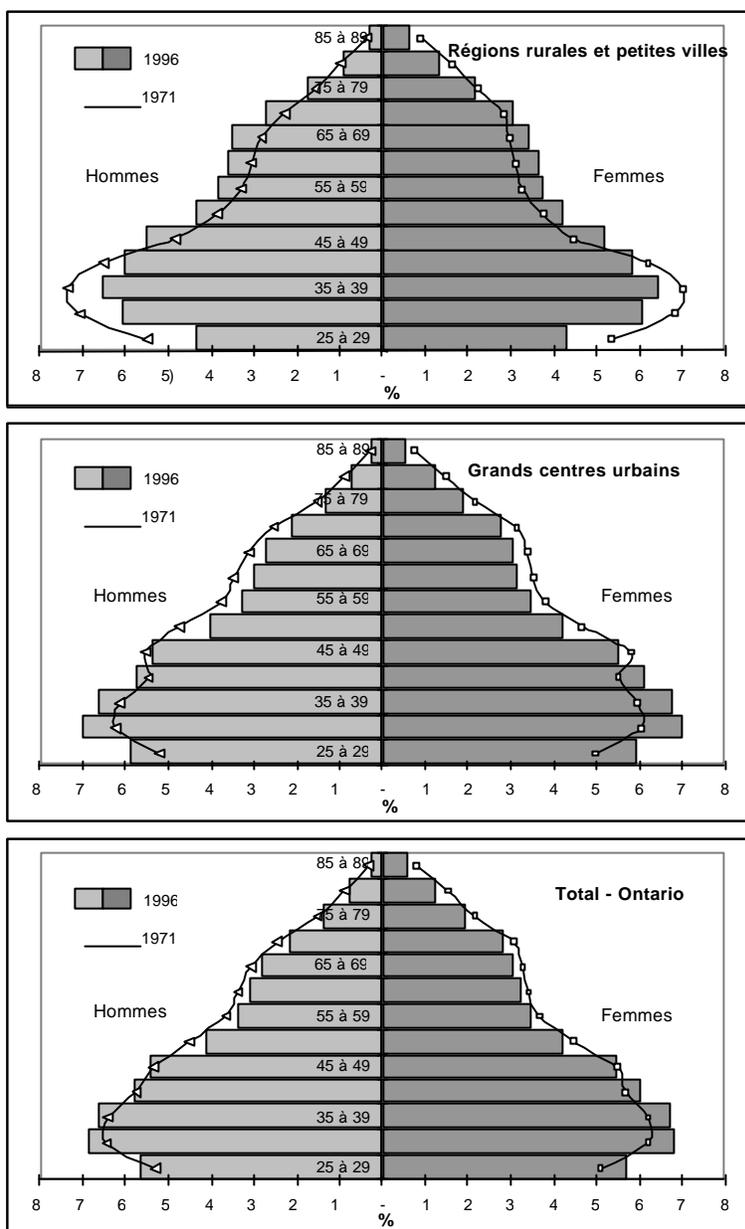
Figure 9 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Québec



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.

Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

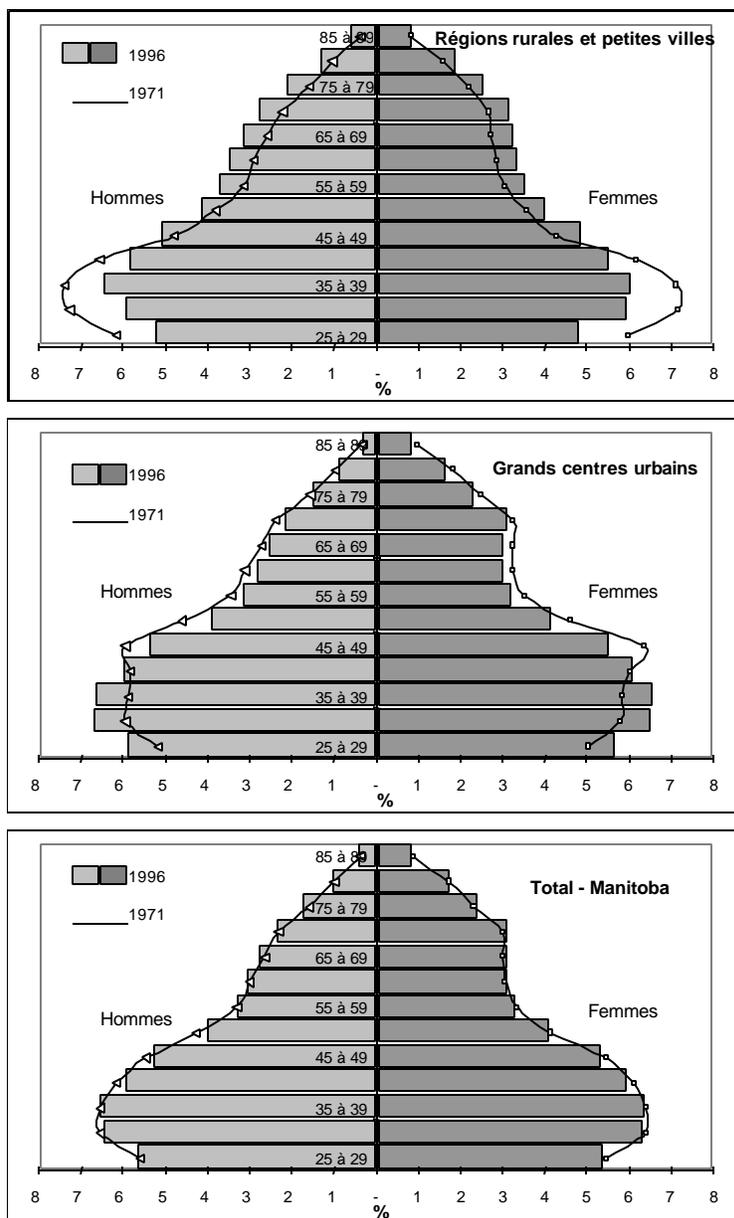
Figure 10 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Ontario



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.

Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

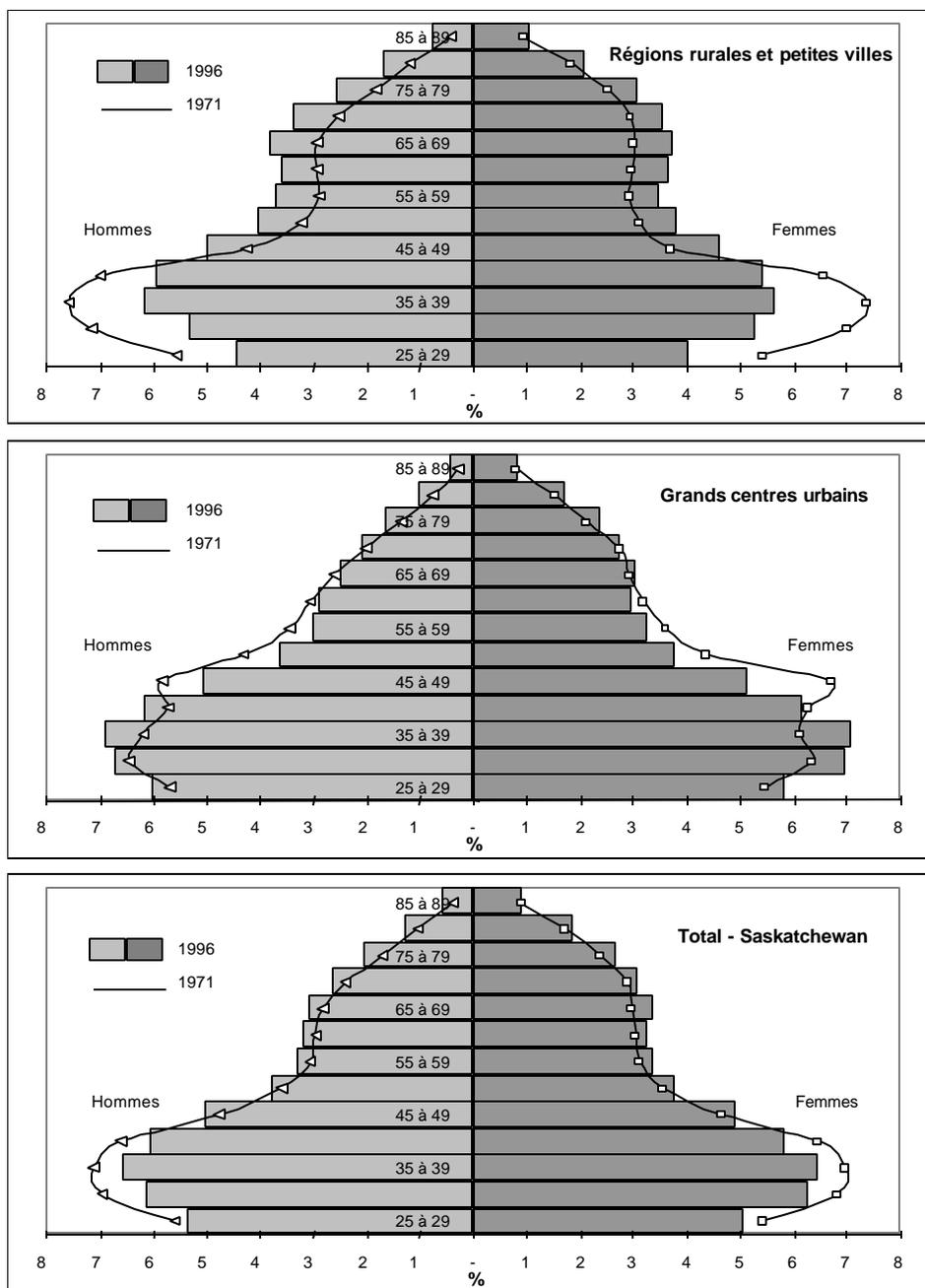
Figure 11 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Manitoba



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.

Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

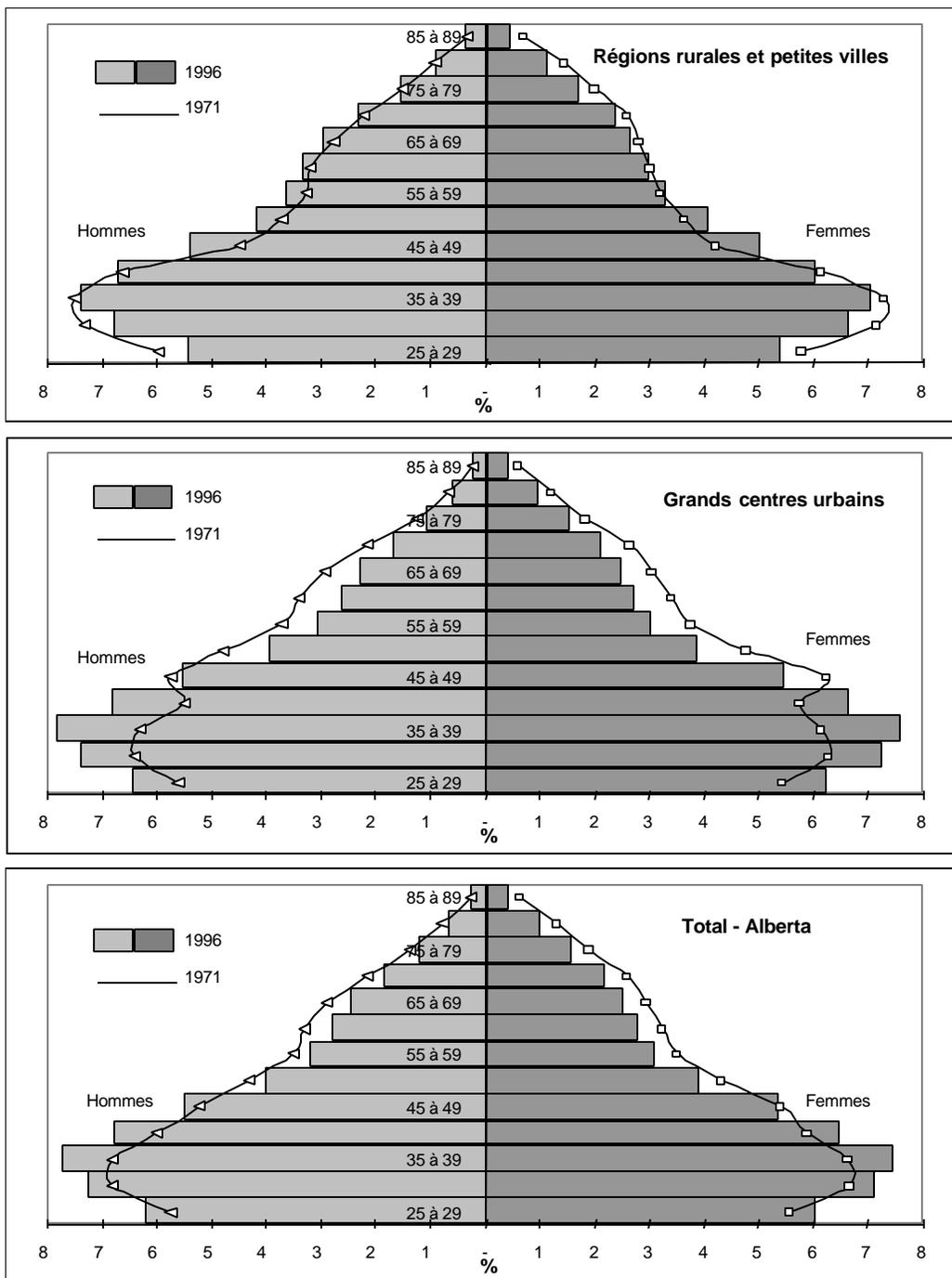
Figure 12 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Saskatchewan



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.

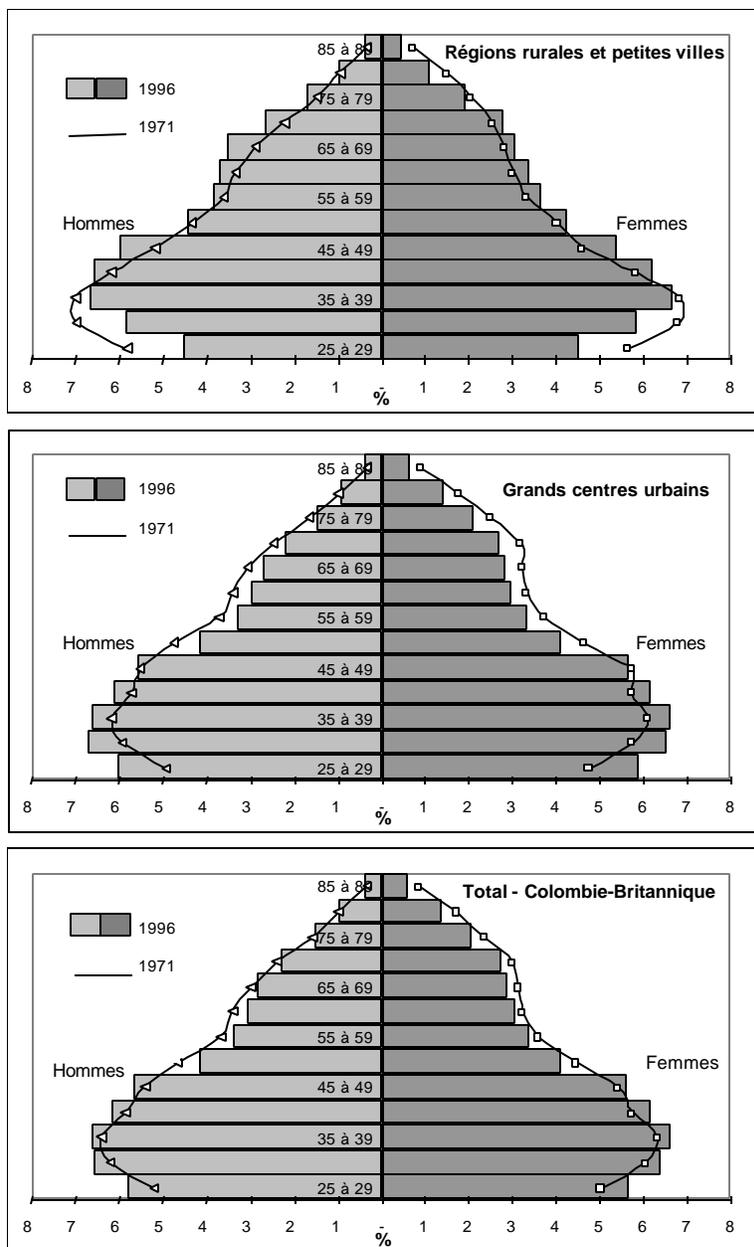
Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciales et de la migration internationale).

Figure 13 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Alberta



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.
 Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

Figure 14 : Comparaison de la pyramide des âges réelle de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971 corrigée en fonction du taux de mortalité, mais ne tenant pas compte des migrations), Colombie-Britannique



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, 1971 et 1996.

Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en fonction des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine, en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).